

le, vers midi
unt attaché ;
naise, attaché
as, autour du
e. Le défunt
matin-là. Je
aison. Je suis
t demie et j'ai
ition. Quand
ou sept heu-
re attaché.
moi ; il était
t né à Somer-

St.-Roch, ré-
de la tire que
erainte qu'il
pporter tout
its et de sa
ts,
St.-Roch, as-

rite Demers.
di, je suis ve-
erite Demers
l'après-midi.
ole d'heures
s dire que je
retournant,
e de la Cou-
nabilité, avait
c'est celle-là
t une petite
des hardes
enfants en-
e force, il sa-
e, sans dire
venir. Je l'ai
lors près de
vant, elle l'a
ux ou trois
ec sa belle-
es une corde
iver.

nd, de St.-

entre deux
ne crois pas
e personne
prisonnière)
uis commis ;
Fafard, dit
me Taylor,
g, et quel-
ant de Tay-
nnet blanc
lui ont été
compte de
t occupé à
onne men-
nnet blanc,
our enseve-

lire un cadavre, et lui demandai s'il y avait de la mortalité chez Mme Taylor ; elle me dit alors que l'enfant de Taylor était mort dans la matinée. Mme Taylor était une des pratiques de M. Lefrançois.

HENRIETTE CARRIER, épouse d'Antoine Godbout, connétable, de St.-Roch, assermentée, dit :

Après le feu de St.-Roch, en mil huit cent soixante-et-six, j'ai passé à peu près deux mois dans le même étage habité par Taylor. Nous avons logé là jusqu'au douze de janvier. Pendant ce temps-là j'ai eu connaissance que la prisonnière (Marguerite Demers) a beaucoup maltraité le défunt. Elle le battait sans cause ni raison. Je reconnais la *strap* qui m'est maintenant montrée ; c'était toujours avec cette *strap* qu'elle le battait. C'est parce qu'elle le battait trop que je suis partie de là. Je me rappelle qu'un jour, à peu près quinze jours ou trois semaines avant que je sois partie de là, le prisonnier me dit qu'elle s'en débarrasserait, parce qu'elle ne pouvait pas l'envisager. Je me suis aperçue que le défunt et son frère occupaient dans un caveau, sous l'escalier, et ils y couchaient tous les soirs. Ils n'avaient qu'un couvre-pieds pour se couvrir. Un jour, le prisonnier leur ôta le couvre-pieds, parce qu'il était brisé. Le caveau était près de la porte de dehors. Je crois qu'ils y ont couché pendant un mois, sans autre chose que le couvre-pieds, et après ce temps, Taylor leur a acheté un matelas et une couverture grise.

ANSELME FAFARD, commis-marchand chez M. M. Lefrançois, de St.-Roch, assermenté, dit :
Que la prisonnière avait, la semaine précédente, fait mettre le shirting de côté. Le reste du témoignage confirme ce que M. Michel Drollet a dit.

Mardi, 17 mars.

L'enquête, ajournée au dix-sept de mars, se continue ce jour, comme suit :

NAPOLEON TAYLOR, étant réexaminé, dépose et dit :

Le jeudi, huit jours avant la mort du défunt, ma belle-mère m'a envoyé vendre de la *tire*, vers neuf heures du matin ; elle me donna vingt-neuf bâtons de *tire*, en me disant : "Tâche de revenir de bonne heure. Je suis venu vers cinq heures de l'après-midi ; avant de partir, j'ai vu le défunt qui était de bien bonne humeur. Il ne s'est pas plaint qu'il fut malade. Il n'avait aucune marque sur la tête ni sur la figure, que j'ai pu voir. Je suis revenu vers cinq heures, j'avais vendu mes vingt-neuf bâtons de *tire*, j'ai donné vingt-neuf sous à ma belle-mère et j'ai eu à diner en arrivant. En arrivant, elle me dit : "Regardes ton frère." Le défunt était assis sur le coffre et attaché au pied de la couchette. Elle m'a dit que c'était parce qu'il avait déserté, qu'elle l'avait attaché comme cela. Le défunt était en jaquette.

DÉLIMA NOEL, épouse de Narcisse Roquette, journalier, de Québec, assermentée, dit :

J'ai demeuré dans la même maison avec Taylor, il y a à peu près deux ans. Nous demeurions alors dans une maison appartenant à M. Paquet. Taylor occupait le bas et nous occupions le haut, et nous avons occupé cette maison à peu près un an.

J'ai connaissance que le défunt et son frère ont été maltraités par leurs parents, mais surtout par leur belle-mère. J'entends par maltraiter, qu'ils battaient leurs enfants. J'en ai fait la remarque un jour à Taylor, en lui disant que la prisonnière maltraitait les deux enfants, le défunt surtout ; il ne dit rien, et haussa les épaules.

Dans le cours de cet été-là, le défunt est monté chez moi dans l'après-midi (d'un jour) en pleurant, disant que sa belle-mère voulait lui couper la langue avec un rasoir ; qu'elle lui avait tenu la langue et qu'elle avait essayé de la lui couper. C'était parce qu'il jouait dans la cour et que sa mère ne le voulait pas. Quand l'enfant est venu chez moi, il était accompagné d'un enfant ; ils sont arrivés en courant chez moi, le défunt pleurait et l'autre enfant avait l'air effrayé. Le défunt se plaignait du manque de nourriture.

Un jour, je m'aperçus que le défunt avait des marques d'égratignures autour du col, et à la gorge surtout. Je lui demandai où il avait attrapé cela. Il me dit que c'était sa belle-mère qui avait manqué de l'étouffer, et pendant quinze jours, il ne pouvait à peine avaler sa salive. J'ai connaissance que le défunt avait une petite infirmité, de lâcher involontairement de l'eau. Sa mère le battait à chaque fois que lui arrivait. J'ai pensé que c'était cela.

Transquestionnée par les prisonniers, W. H. Taylor et Marguerite Demers.

Q.—Ce qui est arrivé pendant que vous demeuriez avec nous, et que vous avez raconté plus haut, et que le défunt vous avait dit que la prisonnière voulait lui couper la langue, s'est-il passé avant ou après le feu de St.-Roch qui a brûlé une quarantaine de maisons ?

R.—Je ne m'en rappelle pas. Je ne me rappelle pas de ce feu-là. Je me rappelle que le beau-frère de Taylor est venu demeurer avec lui après le feu. C'est avant cette époque que le défunt m'a dit que sa belle-mère voulait lui couper la langue. Le prisonnier Taylor n'était pas chez lui.

FRANÇOIS JONGAS, réexaminé, dépose et dit :
Jeudi, huit jours avant la mort du défunt quand je l'ai ramené chez sa belle-mère, elle lui a donné, en ma présence, deux ou trois tapes l'enfant, en recevant ces tapes, a jeté une coupe de cris. Sa belle-mère m'a demandé où j'étais pris, je lui dis, au coin chez M. Paré. L'enfant n'avait pas fini de pleurer quand j'étais parti ; et je ne puis dire combien de temps il a pleuré. C'est, soit sur la tête ou sur la figure qu'elle l'a frappé ; elle l'a frappé avec sa main et elle n'avait rien dans sa main. Elle m'a de